

## **COMITÉ DE PARTICIPATION ET DE CROISSANCE PERSONNELLE DE CLUB**

**OBJECTIF :** Faire la promotion du programme de participation et de croissance personnelle d'Optimist International (PPCP).

**PERSONNEL :** Le comité devrait compter de un à quatre membres y compris le président. Les membres de ce comité devraient croire fermement au programme PPCP et consentir à donner l'exemple.

**DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :**

- Faire des copies du passeport PPCP qui sera disponible aux membres du club.
- Favoriser l'utilisation des modules de développement des compétences et en rendre des copies disponibles aux membres du club.
- Suivre le dossier de développement de chaque membre pour les archives du club et en faire parvenir une copie au directeur de la croissance personnelle de district.

**PLAN D'ACTION :** Le comité doit promouvoir le programme PPCP et l'usage des modules de développement des compétences.

- a) Qu'est-ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera terminé?